



19 juin 2026

La FFC Mobilité Réparation et Services continue son tour de France des plates formes DISTRIGO



Après 4 interventions à Carvin (59), la FFC Mobilité Réparation et Services s'est rendue en Bretagne et dans les Pays de Loire, pour accompagner LOGIPAR, la plateforme de distribution de pièces du Groupe Gemy.

Le premier objectif de ces nombreuses soirées consiste à réunir tous les clients de la plateforme, afin de promouvoir la réparation de pare-brise. Christophe BAZIN, secrétaire Général de la FFC Mobilité Réparation et Services en profite également pour rappeler aux réparateurs et carrossiers, les services de la FFC.

Au premier rang desquels la médiation. Les professionnels ignorent souvent leur obligation d'être enregistrés chez le médiateur de la consommation, leur évitant une amende de 15 000 euros en cas de contrôle par la DGCCRF. Ils se retrouvent aussi souvent seuls face à un problème juridique. La FFC Mobilité Réparation et Services les assiste et répond à toutes les questions. Elle accompagne également ses adhérents jusqu'au tribunal pour faire valoir leurs droits si besoin.

Bien sûr, Christophe BAZIN a présenté « TRIBU » la plateforme de gestion administrative des sinistres carrosserie et vitrage adossée à la cession de créance. Un dispositif qui permet au réparateur non agréé de se faire payer directement par l'assureur sans prendre de chèque au client (avance de frais).

La société « Digital car » adhérente de la FFC Mobilité réparation et services était aussi présente pour proposer ses services de recalibrage des ADAS au sein des ateliers de réparation.

Réjane BEROUL, directrice de la plateforme LOGIPAR, a salué les interventions de la FFC et de ses partenaires, se félicitant d'avoir réuni les « sachants du métier du vitrage » pour l'exercer convenablement et être rentable.